



16 sep 2022 -16:28

Le SPF Justice prend acte de l'arrêt de la présidente de la cour d'assises

Le SPF Justice tient à souligner que la solution sur mesure actuelle est le résultat d'années de réflexion et de consultation tant avec le fournisseur multiservices qu'avec les partenaires concernés en matière de sécurité et d'exigences légales.

Maintenant que des ajustements ont été décidés, le SPF Justice va à nouveau travailler de manière constructive pour trouver les solutions nécessaires.

Une analyse approfondie sur la base de cet arrêt sera faite en collaboration avec le fournisseur multiservices et les partenaires car différents paramètres sont à prendre en compte.

Il est actuellement prématuré d'estimer l'impact que ces ajustements auront en termes de budget et de calendrier. Le SPF Justice met tout en œuvre pour trouver une nouvelle solution sur mesure qui perturbe le moins possible le déroulement prévu de la procédure.

SPF Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
02 542 65 11
<http://justice.belgium.be>

Christine-Laura Kouassi
Porte-parole (FR)
+32 2 542 69 12
+32 474 88 87 69
press@just.fgov.be

Sharon Beavis
Cheffe de service Communication et
Information
+32 2 542 69 13
+32 473 81 18 70
press@just.fgov.be

